

## « La typologie de la CPU est réaffirmée » : le bilan de fin de mandat de G. Roussel et O. Laboux

Paris - Publié le lundi 14 décembre 2020 à 14 h 25 - Actualité n° 202523

« Au début de ce mandat, on nous avait prédit une scission de la CPU, avec les grandes universités de recherche d'un côté, celle en lien avec le territoire de l'autre. Mais cela ne s'est absolument pas produit. Au contraire, la typologie de la CPU est réaffirmée », déclare [Gilles Roussel](#), président de la Conférence des présidents d'université, le 11/12/2020.

Une unité qui selon Gilles Roussel a permis aux universités de « répondre au niveau des pouvoirs publics et de peser sur les débats. Et nous continuerons, car nous sommes devenus des interlocuteurs incontournables ».

Il s'exprime avec [Olivier Laboux](#), vice-président, lors d'un point presse de bilan, alors que le mandat de l'actuel bureau, élu en décembre 2018, se termine le 17/12. [Christine Gangloff-Ziegler](#), ancienne présidente de l'UHA nommée depuis rectrice de Guadeloupe a quitté ses fonctions au sein du bureau en juillet 2020.

Leur mandat a été marqué par la crise liée à la Covid, mais aussi par un contexte de « transformation et changement permanent de l'ESR, entre la loi ORE et la mise en place de Parcoursup, l'ordonnance sur les regroupements avec une année 2020 qui aura été celle de la création de nombreux EPE, et la LPR avec un fort impact et sur laquelle la CPU a beaucoup travaillé ».

« Le contexte c'est aussi la hausse continue des effectifs étudiants, sans les financements pour l'accompagner, et toujours la question en arrière-fond de l'autonomie et sur laquelle les universités ont besoin d'un positionnement de l'État », ajoute le président sortant de la CPU.

Olivier Laboux revient sur un épisode de crise entre les universités et le Gouvernement autour des frais différenciés pour les étudiants internationaux, qui montre selon lui que « si la CPU n'est pas partie prenante d'un projet initié par la Gouvernement dès son élaboration et pour sa mise en œuvre, on voit que cela se fait difficilement ».

## Les relations entre universités et avec les écoles : des acquis et des marges de progrès

Interrogé sur la création d'Udice à l'automne, qui succède à la Curif et rassemble les universités labellisées Idex (ainsi que Lyon 1 Claude Bernard), Gilles Roussel estime qu'il y a « de la place pour des groupes particuliers au sein de la CPU ».

*« Ce qui est important, c'est de maintenir un dialogue permanent entre les universités de toutes sensibilités, et donc avec la Curif avant, Udice maintenant, et l'Auref.*

*C'est ce qui permet sur les sujets importants d'être alignés et pouvoir parler d'une seule voix. Et cela a été le cas quasiment tout le temps, là où il y avait des enjeux à être solidaires, indique-t-il, n'ayant aucun doute que le fait que cela continuera dans cette direction ».*

Il reconnaît toutefois que sur certains sujets, il existe « des divergences internes ou des intérêts divergents, ce qui fait que la CPU ne peut alors pas s'exprimer unanimement, c'est donc aux groupes de le faire », citant par exemple la suppression de la qualification pour les enseignants-chercheurs.

« Ce n'est pas tant un désaccord que des différences de vue, mais quand on ne trouve pas de position qui satisfait tout le monde, cela ne doit pas empêcher les acteurs de s'exprimer. Pour autant, sur ce sujet, nous avons tous été d'accord pour contester la méthode, par un amendement [à la LPR] au dernier moment sans discussion au préalable, et sur le fait qu'il fallait en discuter », indique-t-il.

### Relations avec les grandes écoles : « Le sujet n'est pas encore derrière nous »

Concernant les relations des universités avec les grandes écoles, le président de la CPU estime que l'ordonnance sur les regroupements de décembre 2018 a permis « à certains endroits de faire évoluer ces relations dans le bon sens, dans le respect des prérogatives de chacun. Mais à d'autres endroits, cela reste un point d'achoppement qui complique la création de ces regroupements ».

*« On peut espérer qu'à moyen terme, les expériences réussies pourront faire évoluer le système plus globalement. Mais le sujet n'est pas encore derrière nous, et il est même encore très sensible à certains endroits », dit-il.*

Lui-même engagé dans un regroupement avec l'Université Gustave Eiffel dont il brigue la présidence, il estime que cette expérience « demande une énergie et une capacité à faire bouger le système que je n'avais jamais eue à faire avant. On ne se rend pas compte que ce sont des transformations très lourdes pour le système et que cela a un coût important ».

Olivier Laboux, qui s'est heurté à cette difficulté à Nantes, notamment avec Centrale, et où le nouvel établissement qu'il souhaitait construire n'a pas pu se faire, souhaite toutefois pointer le chemin parcouru :

*« On part d'une complexité abyssale, d'une concurrence entre établissements qui sont pourtant parfois dans les mêmes laboratoires.*

*L'idée est de simplifier cette lisibilité avec une tendance à déconcentrer les pouvoirs, de manière à ce que la décision se prenne au plus près de l'action. Mais tout cela mettra du temps à se faire et pour convaincre les réticents. »*

## Renouvellement des instances de la CPU : « Un accord pour faire émerger un bureau le plus consensuel possible ».

L'élection du prochain bureau de la CPU a lieu le 17/12/2020 « *pour une prise de fonction immédiate* ». Une seule liste est candidate, celle composée par Manuel Tunon de Lara, président de l'Université de Bordeaux, comme président, avec Guillaume Gellé, président de l'Urca, et Virginie Dupont, présidente de l'UBS, comme vice-présidents.

Une liste unique qui, selon Gilles Roussel, « *n'est pas le signe d'un manque de débat interne, que nous avons toujours réussi à faire se tenir dans de bonnes conditions, mais le signe d'un accord pour faire émerger un bureau le plus consensuel possible* ».

Il ajoute que se lancer au bureau de la CPU « *demande beaucoup d'énergie et même si cela apporte des satisfactions, cela oblige aussi à se retrouver dans des positions pas toujours très agréables, car on est obligé d'être en désaccord avec certains* ». Il pointe aussi l'important renouvellement de présidents et directeurs encore en cours, « *avec beaucoup dont c'est le premier mandat ou qui sont en renouvellement : s'engager alors qu'on vient d'être élu n'est pas forcément simple* ».

L'élection du conseil d'administration, la CP2U, et les présidences de commission aura lieu lors de la plénière fin janvier 2021 « *de manière à être plus avancé dans les élections des établissements* ».

## Formation, recherche, campus : des enjeux de transformation

Gilles Roussel revient sur le volet formation : « On a eu beaucoup de travail autour de Parcoursup. Nous avons pesé pour améliorer le système et il faut continuer à travailler sur l'amélioration de l'orientation, au-delà de l'affectation, pour aider les étudiants à éclairer leur choix.

Beaucoup de choses ont été faites sur l'individualisation des parcours, sur la transformation des pédagogies et avec une mise en œuvre rapide dans les derniers mois du fait de la crise, mais déjà enclenchées avant. Et toute la transformation des premières années de santé pour laquelle il reste des choses à mener.

Enfin, sur l'apprentissage, nous avons essayé d'être présents, mais nous faisons face à des difficultés en termes de financement et il y aura encore des sujets à traiter. »

Sur la partie **recherche**, il indique que la CPU « a été très présente dans les discussions autour de la LPR. Même si elle ne nous satisfait pas totalement sur la programmation budgétaire, elle va amener des moyens supplémentaires et permettre d'améliorer les carrières et le financement des E-C ».

« *Nous espérons que cela va être amplifié et nous avons été entendus sur le risque de décrochage des universités si rien n'était fait pour cela.*

*Dans cette discussion, nous avons pris toute notre place pour montrer que les universités sont le premier opérateur national de recherche, que nous sommes capables d'avoir des stratégies en lien avec nos territoires, ce qui n'était pas l'image partagée par le passé. »*

## Des arbitrages perdus ?

Interrogé par News Tank pour savoir si les universités n'avaient toutefois pas perdu certains arbitrages dans le cadre de sujets interministériels, comme la programmation budgétaire de la LPR sur sept ans plutôt que dix, ou sur l'apprentissage et la formation professionnelle, Gilles Roussel répond avoir « tendance à voir le verre à moitié plein ».

Sur l'apprentissage, il estime « au contraire qu'il y a eu des moments où nous aurions dû perdre des moyens, comme le fait de ne pas inclure les formations bac+5 aux dispositifs d'aide à l'embauche, et nous avons réussi à ne pas les perdre ». Il mentionne aussi le fait que le Premier ministre ait décidé de repousser la décision sur une baisse éventuelle des coûts contrats.

Gilles Roussel reconnaît que sur la formation professionnelle, les universités « ne sont pas assez présentes et visibles, donc il faut que l'on renforce cela, et que le Mesri aussi soit plus présent. Il a commencé à le faire au niveau de la Dgesip pour être force de proposition et peser davantage en interministériel ».

Pour ce qui est de la LPR, il indique : « Je ne sais pas si le Mesri a perdu des arbitrages, mais ce qui est clair, c'est que par rapport aux ambitions de financement, on est en deçà de la demande. Ensuite, ce qui est regrettable, c'est que les moyens vont arriver par le préceptu ANR, de façon indirecte, et que la hausse du nombre d'emplois va passer par des mécanismes non habituels. On a eu des contreparties qui ne sont pas nécessairement celles qu'on aurait souhaitées. »

## La transition énergétique : « Les universités crédibles »

Autre volet mis en avant par le bureau de la CPU comme une réussite : la rénovation énergétique. « Grâce au travail des universités sur un modèle économique pour améliorer la qualité environnementale de nos bâtiments, nous avons amélioré la professionnalisation de nos établissements et rendu crédibles nos universités sur ces sujets. Ce qui a permis que dans le plan de relance on puisse obtenir des moyens importants », indique Gilles Roussel.

S'exprimant avant que ne soient rendus publics les résultats de l'appel à projets dans le cadre du plan de relance le 14/12, il ajoute que l'enjeu de la CPU « était de faire en sorte que le maximum de projets soient retenus, et que la somme accordée représente au moins un tiers de l'enveloppe ».

Il indique que les universités ont déposé des projets pour une demande de 3,5 Md€, Jean Castex annonçait 1,2 Md€ pour les universités le 10/12.

## Europe et international

Interrogé par News Tank sur le bilan européen du bureau de la CPU, Gilles Roussel indique que c'était un sujet de son premier mandat « avec un travail de présence plus important au niveau de l'EUA notamment, mais aussi de la Commission européenne, ainsi que pour renforcer nos relations avec les conférences nationales d'autres pays et qui s'est poursuivi avec ce bureau ». Il annonce ainsi que des relations sont en cours de formalisation avec la conférence italienne.

Sur le Clora, dont la CPU avait indiqué début 2020 une « convergence avec le CNRS » sur une évolution de cette structure de représentation à Bruxelles, Gilles Roussel déclare que les choses « sont en cours, sur le sujet de la location notamment, et cela devrait déboucher rapidement. Il ne reste plus qu'à finaliser quels organismes sont dans le premier cercle, mais c'est une discussion bien engagée ».

Olivier Laboux revient sur les alliances européennes, estimant que la CPU a aidé « à la maïeutique de création de ces alliances, en organisant des réunions de partage d'expérience entre les lauréats de la première vague et les candidats à la deuxième vague. Ce qui explique peut-être le nombre d'établissements français engagés et retenus... »

Concernant la mise en place de droits différenciés dans le cadre de Bienvenue en France, un des sujets de tension entre la CPU et le Mesri, Gilles Roussel note que « la crise sanitaire a montré que les établissements n'avaient pas forcément tort de ne pas s'engager dans cette voie, et d'appuyer leur modèle économique sur ce type de recrutements, car on voit que c'est une source de fragilité. Nous restons donc très vigilants. »

Il note que des rencontres ont eu lieu sur ce sujet avec des conférences d'universités, au Maroc, en Algérie, au Liban, « et que cela a souvent déclenché au niveau des établissements, des partenariats bilatéraux ».

## Conférence des présidents d'université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

---

### Conférence des présidents d'université

103 boulevard Saint-Michel  
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - M&J le 13/05/19 à 11:29

---

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »